

CURIOSITÉS



LA COLONNE BLANCHARD

La colonne Blanchard est un symbole important de l'histoire aéronautique et un monument emblématique de la commune de Guînes.

Elle témoigne de la fierté de la ville pour cet événement historique et rend hommage à la contribution de Jean-Pierre Blanchard à l'exploration aérienne.

Le 7 janvier 1785, après être parti de Douvres, l'aéronaute Jean-Pierre Blanchard et le docteur John Jeffries traversèrent la Manche en ballon gonflé à l'hydrogène.

La colonne Blanchard est le monument commémoratif érigé en leur honneur, à l'endroit où ils atterrirent ce jour-là, dans une clairière de la forêt.

Ce moment historique a donné son nom à cette partie du bois : le Bois de Ballon.

PAYS
d'OPALE
Communauté de communes

CONTACTS



03 21 35 73 73



paysdopale.fr



9 avenue de la Libération
62340 GUÎNES



tourisme@paysdopale.fr



PAYS
d'OPALE
Communauté de communes

Office National des Forêts

Circuit de randonnée pédestre

Sentier du Bois de Ballon

3 KM - 1H00



GUÎNES

CIRCUIT N°4

Sentier du Bois de Ballon

- 1 Au panneau d'indication, vous laissez le parking derrière vous et remontez la laie de campagne. Vous continuez tout droit.
- 2 Entre les parcelles 38 et 39 (indiquées sur les arbres dans des rectangles blancs), vous tournez à droite sur le chemin de la queue de campagne. Dans cette partie, les arbres sont majoritairement des pins.
- 3 Au bout de 700 m, vous bifurquez sur votre droite et suivez le sentier qui vous fait légèrement slalomer. Quand vous arrivez sur la 2ème laie perpendiculaire, vous tournez à droite, puis au croisement suivant à gauche et une nouvelle fois à droite entre les parcelles 35 et 36 !
- 4 Vous longez le sentier : sur votre gauche, se trouve, cachée derrière les arbres, la Colonne Blanchard. C'est l'occasion de faire une halte pour la découvrir !
- 5 Au bout du sentier, vous tournez à gauche pour retrouver le point de départ.



Avant de partir, n'oubliez pas de consulter le calendrier de chasse sur l'Office National des Forêts.



Parking Maison Forestière



3 KM



1H00



Balisage jaune

